

Rapport d'activité 2025

ÉCOGARDES

SOMMAIRE

- I. Organisation de l'équipe**
- II. Médiation entre acteurs du territoire**
- III. Accompagnement des agriculteurs**
- IV. Sensibilisation du public**
- V. Veille environnementale**



Roc d'Enfer depuis le col de Foron



Chien de protection

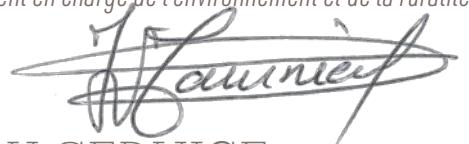


Pour la 5ème année consécutive les écogardes de la Communauté de Communes du Haut-Chablais ont parcouru le territoire de nos 15 communes afin de veiller à la bonne cohabitation des usages en montagne. Espace ludique pour les uns, lieu de travail pour les autres, le Haut-Chablais est avant tout un milieu naturel riche et fragile qui mérite toute notre attention.

Chaque année l'Interco du Haut-Chablais s'attache à étoffer un peu plus ce service dédié à l'accompagnement des acteurs de la montagne.

À la croisée du monde pastoral, touristique et naturaliste, les écogardes de la CCHC sont une ressource rapidement mobilisable par les citoyens en cas de difficultés rencontrées sur le terrain.

Henri-Victor TOURNIER
Maire de la Commune du Biot
Vice-président en charge de l'environnement et de la ruralité



FONCTIONNEMENT ET MISSIONS DU SERVICE

Le service est constitué d'une écogarde en poste à l'année avec l'appui d'un saisonnier durant l'été.

En saison estivale, les patrouilles sont réparties entre l'écogarde saisonnier et l'écogarde en poste. Le reste de l'année, cette dernière couvre l'intégralité du territoire.

Les missions du service des écogardes se déclinent en 4 axes :

- Médiation pour faciliter la cohabitation des pratiques en montagne
- Accompagnement des agriculteurs
- Sensibilisation au partage de l'espace en montagne
- Veille environnementale

Les écogardes travaillent en lien avec l'OFB, l'ONF, la gendarmerie et la police rurale en cas de besoin.

Écogarde : Valérie ARZUR ecogarde@hautchablais.fr - 06 03 07 78 56
Responsable du service : Marion CAZENAVE marion.cazenave@hautchablais.fr



→ Pour info !

L'écogarde saisonnier s'étant blessé durant la saison, le volume de patrouilles estivales a été réduit.

MEDIATION ENTRE ACTEURS DU TERRITOIRE

EVENEMENTS SPORTIFS

En tant que gestionnaire Natura 2000 du Roc d'Enfer, la CCHC doit émettre un avis quant à la tenue de certains événements sportifs dans ce périmètre, après évaluation d'indiscorde sur la biodiversité ou le pastoralisme.

Sur le reste du territoire les écogardes patrouillent le jour de l'évènement afin de constater les éventuels dysfonctionnements et proposent des solutions pour les éditions futures.



En 2025

10 évènements ont fait l'objet d'une évaluation d'incidence et/ou ont mobilisé l'écogarde sur le terrain pour une modification des tracés.

→ Bon à savoir

Cette médiation a fait émerger le besoin de mieux centraliser les informations nécessaires au bon déroulement des manifestations sportives en montagne.

→ Ce que propose le service

- Désigner au sein des Offices de Tourisme une personne référente qui se chargerait d'assurer la centralisation des informations et des contacts nécessaires.
- Réunir les élus des communes, les organisateurs et les OT afin de rappeler le cadre réglementaire en espaces naturels et apporter des informations sur les contraintes pastorales à prendre en compte lors du choix des tracés.
- Mettre à disposition des organisateurs une notice technique rassemblant les informations et contacts utiles.

PASTORALISME

Amélioration de la cohabitation des usages en alpage :

Le service a poursuivi la pose de panneaux d'informations aux abords des alpages gardés par des chiens de protection (localisation des troupeaux et conduite à tenir).

Chaque année la carte de présence des chiens de protection est mise à jour et transmise aux Offices de Tourisme, visible sur le nouveau site web de l'Interco.



Gestion en temps réel des conflits d'usages :

- **Chapelle St Bruno** : accidents vaches/randonneurs → réunion sur le terrain puis en mairie de Bellevaux. *Solution retenue : nouveau tracé du sentier + panneaux*
- **Alpage d'Hirmentaz** : dysfonctionnements sentier/troupeau/aménagement touristique → médiation station/agriculteur puis réunion avec CCHC, CC4R, bureau d'étude. *Solution retenue : amélioration du balisage, synchronisation des travaux de fauche du sentier avec l'installation du parc à mouton (lien assuré par l'écogarde), pose de signalétique spécifique par la CC4R.*
- **Alpage de Nifflon** : médiation en cours concernant les chiens domestiques.

→ Bon à savoir

Le service des écogardes est désormais sollicité immédiatement par les agriculteurs en cas de difficultés. La communication s'est renforcée avec les interco voisines → gain d'efficacité.

FREQUENTATION/MILIEUX NATURELS

- **Recrudescence du camping en van / douches dans la cascade de Nyon** : patrouilles réalisées en soirée durant la saison d'été. Médiation en cours avec la commune.
- **Participation de l'écogarde à l'opération Colden de Montriond (15/06)** : opération de contrôle des véhicules à moteur mobilisant l'ensemble des services de polices de l'environnement: Gardes champêtres, Gendarmerie, OFB, ONF.

→ Ce que propose le service

- Sensibilisation mutualisée par les écogardes sur les communes concernées par le même phénomène.

Opération COLDEN - Montriond



→ Bon à savoir

Le phénomène de camping sur les parkings en pied de remontée mécanique est important. Plusieurs communes y sont confrontées.

ACTIONS RÉALISÉES EN SAISON ESTIVALE

- En début de saison, contact systématique des alpagistes avec chiens de protection et des alpages les plus fréquentés pour recueillir les besoins et informations importantes.
- Accueil des nouveaux alpagistes sur le territoire, présentation du service des écogardes et distribution du kit d'information loup (contacts utiles, moyens de défense)
- Accompagnement d'un nouvel éleveur après l'attaque de son troupeau: pose d'un piège photo pour confirmer le contexte de prédation et apport d'information sur les moyens de défense.
- Chiens domestiques : Problème persistant à Niffion malgré les panneaux. Médiation en cours.
- Crise sanitaire (dermatose nodulaire contagieuse) : Veille téléphonique auprès des éleveurs bovins.
- Prise de nouvelles en fin de saison et préparation de la saison suivante.

Piège photo - La Côte d'Arbroz juillet2025



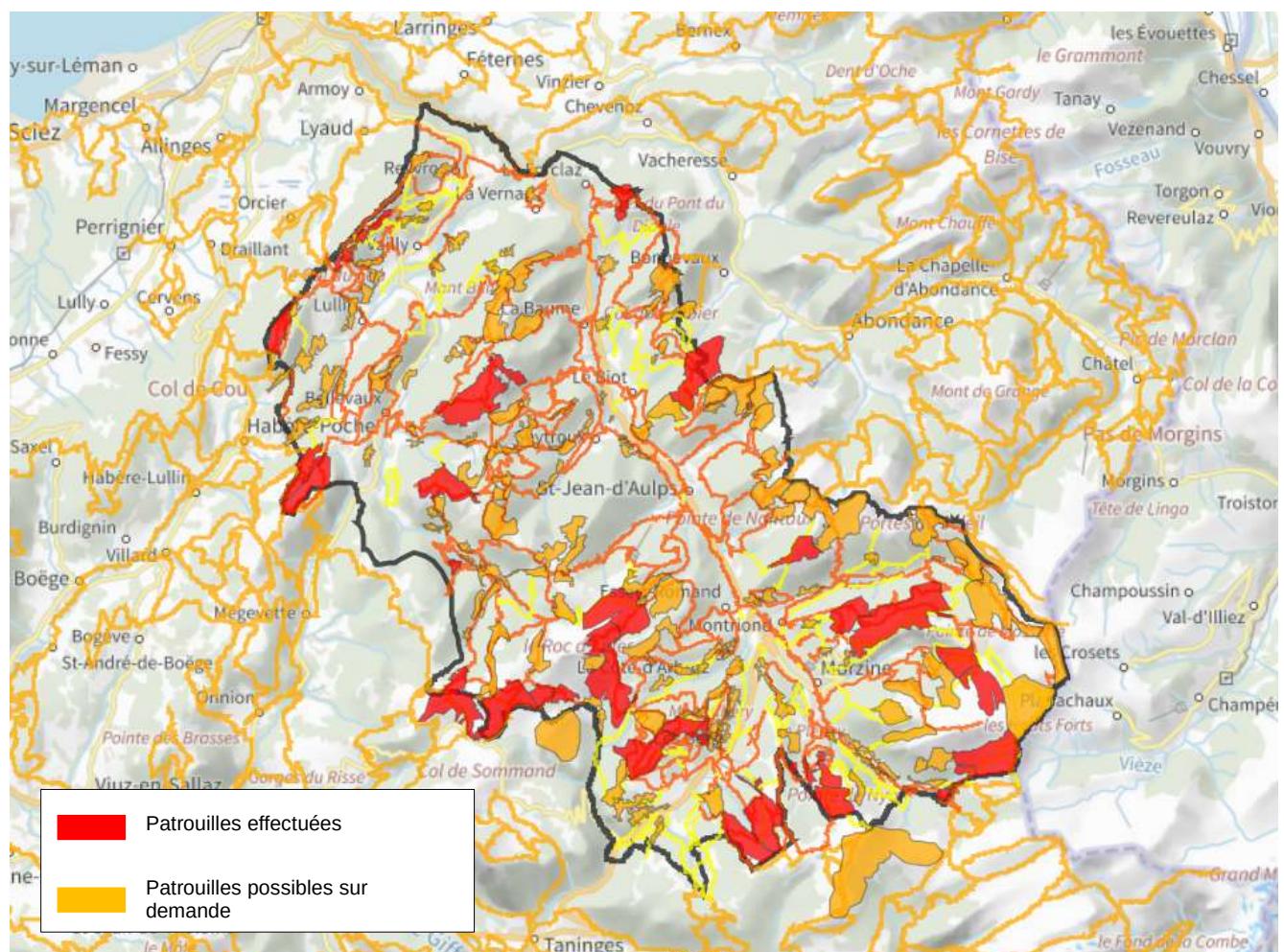
En 2025

135 agriculteurs contactés
39 agriculteurs répondants
27 alpages patrouillés

→ Bon à savoir

Le déploiement rapide des pièges photos s'est révélé très utile en situation de prédation. Le service des écogardes est désormais une ressource spontanément mobilisée par les agriculteurs en difficulté.

ALPAGES PATROUILLES du 15 juin au 31 août



IV. SENSIBILISATION DU PUBLIC

au partage de l'espace en montagne

ACTIONS DE TERRAIN

- **6 patrouilles hivernales**: sensibilisation au dérangement hivernal de la faune sauvage auprès des skieurs de randonnées et raquettes.
- **48 patrouilles estivales**: sensibilisation aux chiens de protection/troupeaux/milieu naturel.
- **12 stands** sur des évènements sportifs ou Géoparc.
- Sensibilisation de **jeunes VTTistes contrevenants** avec la police municipale des Gets (juin 2025).



En 2025

1441 personnes sensibilisées
dont :
97 accompagnateurs/initiateurs
13 salariés d'Offices de
tourisme
1331 pratiquants

FORMATIONS

- **4 interventions en clubs/associations** sportives pratiquant sur le territoire
- **1 intervention en Office du Tourisme** (Alpes du Léman)
- **1 journée spécifique à destination des accompagnateurs en montagne.**
- **Création d'un outil pédagogique** à destination des professionnels et des élus.

Maison pour tous - section randonnée - mai2025



→ Bon à savoir

La cohabitation avec les troupeaux nécessite de mieux informer le public pour éviter les comportements à risque face aux bovins et aux chiens de protection.



Ce que prévoit le service

- Deux soirées ciné-débat autour de la problématique des chiens de protection au printemps 2026.
- Poursuivre les efforts de communication au sein des structures touristiques et sportives.
- Refonte du dépliant « partage de l'espace en montagne ».

V.

VEILLE ENVIRONNEMENTALE

- **Réseau Loup/Lynx**: suivi Roc d'Enfer + Montriond/Avoriaz. Compte-rendu adressé aux maires des communes concernées.
- **Gypaète Barbu**: Suivi de l'envol du jeune "Barbule" + veille sur une probable réinstallation du couple (automne 2025). Relai d'info sur la Zone de Sensibilité Majeure (zone de protection).
- **Chantier de restauration du sentier au Col Ratti** : Suivi du chantier pour garantir le respect de l'APPB + participation à la collecte de graines sur site pour un réensemencement local.
- **Suivi de plusieurs projets environnementaux (COPIL/COTER)** : Contrat Haute Savoie Nature: CCHC - Lac de Vallon, Col de l'Encrenaz, Mont Forchat, Rives du torrent de Seytroux, accompagnement de la fédération de pêche dans la pose de capteurs sur les lacs concernés.
- **Entretien et suivi des zones de quiétude du Tétras-Lyre** au Char des Quai et à Chavan → remplacement des cordages abîmés, renouvellement des fanions, relevé des traces pénétrant la zone en hiver, rédaction de comptes-rendus.

Lynx - Montriond - juillet2025



Visite TP - chantier Ratti- juin2025



Zone Tétras-Lyre - Char des Quais - Fév2025

